



## Collectif CGT- FSPOEIE

Montreuil, le 19 juillet 2016

### Compte rendu réunion 18 juillet 2016 Fonction Publique – Organisations Syndicales sur les Ouvriers d'Etat

Présents :

M. Marc GAZAVE, Conseiller fonction publique de l'Etat

M. Julien MIFSUD, Conseiller social MINDEF

M. Manuel LECONTE Conseiller social secrétaire d'Etat aux transports (MEEM)

François GIQUEL, DGAFP

CGT : JM.CANON (UGFF), B.BOURDELIN (FNTE), C.BREUIL (SNOPA)

FO : (Fonction Publique et MEEM) - FO défense étant absent

CFDT et UNSA

Marc GAZAVE, Conseiller fonction publique pilote cette réunion en l'absence de Myriam BERNARD, directrice de cabinet adjointe (excusée). D'emblée, il annonce son caractère informel expliquant l'absence de document préparatoire et précise qu'elle ne fera pas l'objet d'un compte rendu.

Il replace le contexte en expliquant que le dossier des Ouvriers d'Etat était réouvert et que cette réunion a pour but de présenter le contenu des travaux réalisés par le Gouvernement en collaboration avec les ministères concernés. Pour l'instant, le ministère de la Défense et de l'Ecologie mais par la suite tous les ministères employant des Ouvriers d'Etat seront informés.

### **Fin du moratoire – abandon du projet de quasi statut interministériel – maintien des statuts et du FSPOEIE**

Pour replacer le contexte, il s'appuie sur les propos tenus par la Ministre de la Fonction Publique Annick GIRARDIN le 1<sup>er</sup> juin à l'Assemblée Nationale qui avait affirmé qu'il n'était pas question de supprimer le statut d'Ouvrier d'Etat et que le Gouvernement voulait mettre fin au moratoire qui gelait les recrutements.

Marc GAZAVE, affirme la volonté du Gouvernement de ne pas externaliser les missions et de mettre fin au système actuel de recrutements (soumis à autorisation de Matignon) qui n'est pas satisfaisant.

Il faut pour cela mettre en place **des quasi-statuts « durables et incontestables » pour pouvoir recruter de manière pérenne des Ouvriers d'Etat sur des professions ciblées** (haute technicité) qui ne viennent pas se chevaucher avec celles des fonctionnaires.

Il annonce que **l'abandon du projet de quasi statut interministériel** car beaucoup trop compliqué en raison des disparités entre chaque « corps » d'ouvriers d'Etat.

Le travail sur ces quasi-statuts devra se réaliser dans chaque ministère mais sur la base de grands principes :

- Des logiques de déroulement de carrière proches de celles des fonctionnaires
- Une évolution de la rémunération également proche de celles des fonctionnaires (point d'indice)
- **Le FSPOEIE ne serait pas remis en cause**

Au-delà des annonces de la levée du moratoire, de la fin du quasi statut interministériel et du maintien du FSPOEIE qui reçoivent l'approbation de toutes les OS présentes, la CGT demande qu'il soit mis fin à la cacophonie qui règne sur le sujet des Ouvriers d'Etat depuis les rapports de la Cour des Comptes de 2011 et 2012. Il semble que suite au renvoi du dossier vers chaque ministère, ceux-ci n'aient pas attendu la restitution aux OS pour lancer les travaux :

- A la Défense, le statut serait maintenu à condition de restreindre les professions (de 75 à 17), de supprimer le statut des TSO et d'abandonner le bordereau de salaire, il s'agit d'un marché de dupes !
- A l'Aviation Civile, un projet de CDI serait à l'étude pour les recrutements d'informaticiens et de logisticiens ; Pourquoi ne pas les recruter sous statut Ouvrier ou fonctionnaire ?
- A l'IGN, les textes statutaires seraient en cours de toilettage ainsi qu'un projet d'indexation de salaires sur la valeur du point d'indice de la Fonction Publique.

Il faut remettre de l'ordre dans tout cela en fixant le rôle du ministère de la Fonction Publique, les marges de manœuvre de chaque ministère, voire de chaque établissement et fixer un calendrier avec des délais assez courts.

Pour la CGT, un véritable succès sur le dossier des Ouvriers d'Etat ne repose pas que sur l'aspect statutaire, pour essentiel qu'il soit. La levée du moratoire ne garantit pas une volonté politique de recruter en nombre suffisant pour conserver nos missions et nos compétences.

Il faut absolument mettre fin à l'externalisation des missions et l'hémorragie de la baisse des effectifs.

Les choses s'annoncent difficiles. Malgré les affirmations des représentants des cabinets sur leur volonté de s'appuyer sur les besoins des services et établissements pour définir les recrutements nécessaires, il faudra tenir compte de la loi de finance et les lettres de cadrage adressées aux ministères qui annoncent de nouvelles réductions de moyens et d'effectifs qui ne vont pas dans le bon sens.

## **Conclusion**

**Sans l'action du 26 mai 2016 à l'initiative de la seule CGT, il y aurait fort à parier que cette réunion ne se serait jamais tenue et que le Gouvernement aurait continué de jouer la montre, voire en laissant le prochain gouvernement se charger de mettre fin définitivement aux ouvriers d'Etat.**

**Par notre action, nous avons certes gagné la levée du moratoire, la fin du quasi statut interministériel, le maintien des statuts et du FSPOEIE mais le renvoi vers les ministères ne met pas fin à nos revendications.**

**A nous maintenant de nous battre pour :**

**-Arracher les recrutements nécessaires pour le maintien et la reconquête de nos missions ;**

**-Améliorer chacune de nos règles statutaires, nos grilles de classifications et notre niveau salarial correspondant à nos qualifications ;**

**-Améliorer nos règles communes : le régime de retraite (le FSPOEIE), le régime de protection sociale, les départs anticipés pour travaux insalubres, pour exposition amiante, la suppression des abattements de zone etc...**

**Notre plan d'action reste d'actualité,**

**Avec la CGT, défendons nos missions, nos emplois et nos statuts !**